



L'Eau vive
Restaurant

La Carte

- **Formule du Jour 13.00 €**

Du lundi au vendredi midi Sauf jour fériés
Entrée - Plat - Fromages - Dessert
Vin en pichet (inclus)

- **Formule du Soir 15.00 €**

Du lundi au vendredi Soir Sauf jour fériés
Entrée - Plat - Fromages - Dessert

- **Formule Weekend 20.00 €**

Du samedi midi au dimanche soir
Et jour fériés
Entrée - Plat - Fromages - Dessert

- **Menu Enfant 6.00 €**

Nuggets, Frites - Glace
1 verre 25 cl de sirop à l'eau



Nos Plats

Sandwich du jour 4,50 €

Formule sandwich + Boissons 7,50 €

Sandwich + Cannette 33 cl ou Cristaline 50 cl

Plat du jour 9.00 €

Entrée - plat du jour 11.00 €

Plat du jour - Dessert 11.00 €



Menu sur réservation

Nous pouvons vous établir votre repas de Mariage, Anniversaire de mariage, Baptême et Communion, Pacs, Cousinade, Anniversaire, Départ à la retraite, Repas de fin d'année dans notre restaurant.

Menu L'Eau vive 29.80 € par personne

Terrine de foie gras de canard

Supplément 2.00 € par personne

ou

Lingot de truite asperges, Sauce agrumes

Option Petite Douceur : 2.50 € par personne

Sorbet Pomme & Calvados

Sorbet Poire & Poire Williams

Sorbet Abricot ou Melon & Pineau

Sorbet Citron & Vodka

Mignon de porc, crème Forestière

Gratin de pomme de terre & Poêlée de ratatouille

ou

Fondant de volaille, crème Foie Gras

Gratin pomme de terre aux girolles & Poêlée de ratatouille

ou

Cuisse de pintade, crème Forestière

Brochette de pomme de terre Grenaille & Poêlée de ratatouille

ou

Tournedos de canard, crème Fruits rouges

Brochette de pomme de terre Grenaille & Poêlée de ratatouille

Supplément 4.50 € par personne

Le Plateau du fromager

(servi à table ou au buffet)

Entremet

Menu Petit loup 6.00 € TTC par enfant

Nuggets de poulet, Pomme dauphine

Moelleux au chocolat

Menu Ado 9.00 € TTC par enfant

Filet de volaille, crème Forestière

Pomme dauphine

Moelleux au chocolat

Carte des Boissons

La Cave

Vin Rouge

Merlot vin IGP La bouteille 75 cl 10.00 €
Les Hauts de Fontey

Vin Rosé

Cinsault IGP La bouteille 75 cl 10.00 €
Les Hauts de Fontey
Rosé d'Anjou La bouteille 75 cl 14.40 €
Michel Laurent

Vin Blanc

Chardonnay IGP La bouteille 75 cl 11.00 €
Les Hauts de Fontey

Pétillant

Vouvray
Michel Laurent
La bouteille 75 cl 26.00 €

Blanc de blanc
Veuve Laperrière
La bouteille 75 cl 12.00 €

Eaux

Abatilles Gazeuse
La bouteille 1 litre 3.30 €
Abatilles plate
La bouteille 1 litre 3.30 €

Les Boissons Chaudes

Café 1.30 €
Café long 1.30 €
Café noisette 1.40 €
Double café 2.60 €
Café crème 2.60 €
Thé 2.80 €
Chocolat 2.80 €

Apéritifs

Label 5 2 cl 3.00 €
Label 5 4 cl 5.50 €
Martini rouge/blanc 5 cl 4.00 €
Porto rouge 5 cl 4.00 €
Pineau rouge/blanc 5 cl 4.00 €
Suze 5 cl 4.00 €
Pastis, Ricard, Berger 2 cl 2.50 €
Kir plat 11 cl 2.20 €
Kir pétillant 11 cl 3.00 €
Pétillant 11 cl 2.50 €
Verre Merlot/cinsault 11 cl 1.40 €
Verre Chardonnay 11 cl 1.80 €
Chandon Garden Spritz 15 cl 7.00 €

Les Bières

Leffe 15 cl 3.00 €
Leffe 25 cl 4.60 €
Leffe 50 cl 9.00 €
Picon bière 25 cl 5.10 €
Panaché 25 cl 4.60 €
Monaco 25 cl 4.60 €
Leffe + sirop 25 cl 4.60 €
Leffe bouteille 25 cl 3.30 €

Jus de fruits & Soda

Canette Coca-cola 33 cl 2.00 €
Canette Orangina 33 cl 2.00 €
Canette Oasis 33 cl 2.00 €
Canette Schweppes 33 cl 2.00 €
Canette Perrier 33 cl 2.00 €
Diabolo 25 cl 2.00 €
Sirop + eau 25 cl 1.30 €

Digestifs

Get 27, Bailey's, Grand Marnier
Poire, Calvados, Cognac, Armagnac
3.00 € 2 cl 5.50 € 4 cl

Conditions générales de vente

Les expressions suivantes doivent être entendues, dans les présentes conditions générales de vente, de la manière suivante :

L'Eau vive : désigne Le traiteur **L'Eau vive**

« Le Client » : désigne toute personne physique ou morale passant commande d'une vente/livraison de marchandises et/ou de l'exécution d'une prestation de service de **L'Eau vive**.

ARTICLE PREMIER : APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales régissent l'intégralité de la vente/livraison de marchandises et /ou exécutions de prestation de service intervenant entre le « Client » et **L'Eau vive**.

Les présentes conditions générales sont systématiquement adressées ou remises à chaque « Client » pour lui permettre de passer commande.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de **L'Eau vive**, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire posée par le « Client » sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à **L'Eau vive**, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à notre connaissance.

Le fait que **L'Eau vive** ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du « Client » aux présentes conditions générales.

ARTICLE 2 : COMMANDES

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par le « Client » sur le devis et contrat traiteur.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation d'une commande par le « Client » entraîne la facturation de TRENTE POUR CENT (30%) du montant total de la commande.

ARTICLE 4 : LIVRAISON

La livraison des marchandises est effectuée par les véhicules de **L'Eau vive**.

ARTICLE 5 : PRIX

Les tarifs mentionnés sur la plaquette sont applicables **jusqu' à septembre 2025**.

ARTICLE 6 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CONVIVES

Au plus tard 1 mois avant la date de vente/livraison et/ou exécution de la prestation de service, le « Client » devra confirmer à **L'Eau vive** par écrit le nombre définitif d'invités.

ARTICLE 7 : FACTURATION

A chaque vente/livraison et/ou exécution d'une prestation de service correspondra une facture. La date de la facture est la date de vente/livraison et/ou exécution de la prestation de service.

ARTICLE 8 : DÉLAIS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Modalités

Toutes les factures sont payables à échéance sans escompte.

Les factures sont payables au comptant pour les particuliers.

Sauf cas contraire expressément prévu dans le devis/bon de commande, les factures, correspondant au montant des ventes/livraisons et/ou exécution de la prestation de service, seront payables par chèque bancaire à l'ordre de « **L'Eau vive** » ou par virement, ou par espèce.

Retard ou défaut

En cas de défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, quel qu'en soit le motif, **L'Eau vive** pourra :

Suspendre immédiatement toutes commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action et exiger le paiement immédiat de toutes sommes-nous restant dues

Tout retard de paiement donnera également lieu à l'application de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée par décret et prévue par l'article L 441-6 du Code de Commerce, ainsi que l'application de pénalités de retard au taux fixé par la Banque Centrale Européenne en vigueur au premier jour de chaque semestre civil, majoré de 10 points de pourcentage. Ce taux ne pourra toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Les pénalités seront appliquées par jour de retard et calculées à compter de l'échéance initiale de la facture en cause.

Tous frais engagés au titre de recouvrement, comprenant notamment les frais de retour d'impayé, les honoraires d'avocats et d'officiers ministériels, seront par ailleurs facturés au « Client ».

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus sans l'accord écrit et préalable de **L'Eau vive**.

Compensation

Les paiements ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable de **L'Eau vive**.

ARTICLE 9 : RÉCLAMATIONS

Le client devra s'assurer de la conformité de la livraison de sa commande.

Toute réclamation devra, pour être prise en compte, intervenir au moment de la livraison et être mentionnée à **L'Eau vive**.

Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte, que dans les deux jours suivant la date de la facture.

ARTICLE 10 : FORCE MAJEURE

L'Eau vive ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de manquement à ses obligations contractuelles résultant d'un événement constitutif de force majeure.

Outre les cas définis par la loi et la jurisprudence, la force majeure s'entend des événements suivants : incendie, inondation, tempête, tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, guerre, émeutes et révolutions, grève, arrêts de travail ou autres mouvements sociaux au sein du personnel de **L'Eau vive**, occupations d'usines ou de locaux, décisions administratives, fait du prince, interruption des moyens de transport ou impossibilité d'approvisionnement en produits ou matières premières et plus généralement de tout événement échappant à notre contrôle.

En cas d'impossibilité de respecter tout ou partie de nos obligations du fait d'un cas de force majeure, **L'Eau vive** informera le « Client » dans les meilleurs délais.

L'Eau vive pourra alors, selon les circonstances, soit annuler la commande, soit en suspendre l'exécution sans que le « Client » puisse réclamer une quelconque indemnisation à ce titre ou qu'il puisse annuler sa commande, sauf accord exprès et préalable de la part de **L'Eau vive**.

En cas de suspension de la commande, le « Client » s'oblige à prendre toutes les dispositions nécessaires pour proroger, à ses frais, la validité de ses moyens de paiement pendant la durée de suspension de la commande et jusqu'au moment où la vente/livraison et/ou exécution de la prestation de service pourra être effectuée.

ARTICLE 11 : MATÉRIEL

Les incidents de casse, dégradation ou disparition du matériel de **L'Eau vive** sont à la charge du « Client » si sa responsabilité ou celle de ses invités est avérée dans les faits. Il en sera de même pour tous les objets laissés en dépôts ou confiés à quelque titre que ce soit sur les lieux de réception.

ARTICLE 12 : PERSONNEL DE SERVICE

Les prix tels que fixés dans les conditions particulières du présent contrat et lors de la confirmation de commande comprennent la mise à la disposition du personnel de service pendant une vacation telle que définie dans le devis.

Cette vacation comprend la mise en place et le service jusqu'à son départ du lieu de la réception après débarrassage et rangement de ce dernier selon les contraintes d'exploitation du site. Au-delà de cette vacation, les heures complémentaires de service seront facturées en sus, sur la base des tarifs en vigueur, par heure et par serveur.

Toute heure entamée est considérée comme due